

# ARTICLE L1224-1 : TRANSFERT DE PERSONNEL

---

## Durée (en heures)

21

## Public concerné

Responsables RH, Chefs d'entreprise, Responsables du personnel.

## Prérequis

Aucun car formation sur mesure.

## But de la formation

- Savoir opérer un transfert de personnel.
- Mesurer les risques d'un transfert de personnel.
- Agir suite à un transfert de personnel.

## Programme

### Connaître les conditions d'un transfert de personnel :

- La notion d'entité économique autonome ;
- Reprise ou poursuite d'activité ;
- Transfert de personnel hors L1224-1 (entreprises en difficulté, transfert conventionnel et volontaire).

### Les conséquences sur le contrat de travail :

- Identifier les acteurs d'un transfert de personnel ;
- Les mécanismes du transfert du contrat de travail ;
- Gérer le transfert des créances salariales ;
- Modification du contrat pendant et après les transferts ;
- Le partage des responsabilités entre l'ancien et le nouvel employeur ;
- Justifier légalement un transfert de personnel ;
- La rupture du contrat de travail.

### Les effets du transfert sur le statut collectif :

- Négocier les statuts ;
- Les conséquences sur le fonctionnement de la politique RH de l'entreprise ;
- Les engagements en termes de retraites complémentaires que le transfert comporte.

### Le transfert des délégués essentiels de l'entreprise :

- Le transfert des délégués syndicaux ;
- Le transfert des délégués du comité d'entreprise ;
- Le transfert des délégués du CHSCT ;
- Le transfert des délégués du personnel.

### Moyens pédagogiques: Code du travail :

- Les contrats de travail en cas de restructuration : Décryptage de l'article L. 1224-1.

## Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

## Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

## Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.